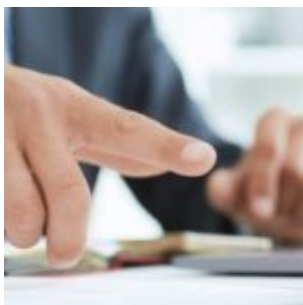


Vendeurs professionnels : gare au manque d'informations données aux consommateurs !



© 2024 Les Echos Publishing

Lorsqu'un vendeur professionnel s'abstient de donner à un consommateur des informations portant sur des éléments essentiels du contrat, ce dernier est en droit d'obtenir l'annulation de sa commande en invoquant un vice du consentement.

Obligation pour les grandes entreprises d'établir un rapport de durabilité



© 2024 Les Echos Publishing

Obligation imposée par le droit européen, les grandes

entreprises vont devoir désormais publier des informations en matière environnementale, sociale et de gouvernance dans un rapport dit « de durabilité ».

Forte hausse des défaillances d'entreprises en 2023



© 2024 Les Echos Publishing

Après avoir chuté de 40 % entre 2020 et 2022, les défaillances d'entreprises sont reparties à la hausse en 2023. Leur nombre a atteint 56 601, soit 8 % de plus qu'en 2019.

Gare à l'exercice d'une activité non-prévue dans le bail commercial !



© 2024 Les Echos Publishing

Le commerçant qui exerce dans des locaux exclusivement destinés à usage d'hôtel de tourisme une activité de restauration accessible à une clientèle extérieure à l'hôtel s'expose à la résiliation du bail commercial.

Insaisissabilité de la résidence principale : pas pour toutes les dettes !



© 2024 Les Echos Publishing

La banque qui a accordé un prêt à un entrepreneur individuel pour le financement de l'achat de sa résidence principale peut valablement engager une procédure de saisie sur cette résidence si le prêt n'est pas remboursé, sa créance n'étant pas née à l'occasion de l'activité professionnelle de l'entrepreneur.

Formation des bénévoles : l'appel à projets 2024 du FDVA est lancé



© 2024 Les Echos Publishing

Les associations nationales ont jusqu'au 10 mars 2024 pour demander au Fonds pour le développement de la vie associative une subvention afin de former leurs bénévoles.

Annonces légales : les tarifs pour 2024



© 2024 Les Echos Publishing

En 2024, le tarif des annonces légales au forfait redevient identique dans tous les départements. Et la liste des annonces

légales faisant l'objet d'une tarification au forfait est élargie.

FDVA : appels à projets « Fonctionnement-innovation » pour 2024



© 2024 Les Echos Publishing

Les associations peuvent répondre aux appels à projets départementaux lancés par le Fonds pour le développement de la vie associative afin de financer leur fonctionnement ou leurs projets innovants.

Agriculteurs : renouvellement provisoire du certiphyto



© 2024 Les Echos Publishing

Les agriculteurs qui doivent renouveler leur certiphyto mais n'ont pas encore réalisé le conseil stratégique phytosanitaire désormais requis disposent d'un délai d'un an pour le faire, délai au cours duquel ils bénéficieront d'un certificat provisoire.

Prêt garanti par l'État : la faculté de renégocier le remboursement est prolongée



© 2024 Les Echos Publishing

Les entreprises pourront demander à bénéficier d'un rééchelonnement du remboursement de leur prêt garanti par l'État jusqu'au 31 décembre 2026.